



Verband Musikschulen Schweiz
Association suisse des écoles de musique
Associazione svizzera delle scuole di musica
Associazioni svizra da las scolas da musica

Diplôme de *directrice / directeur d'école de musique ASEM* dans le cadre de la formation continue *DAS Kultur- und Bildungsinstitutionen leiten* de la Haute école spécialisée de Lucerne – Musique (HSLU M)

Conception modulaire avec options:

DAS Kultur- und Bildungsinstitutionen leiten

CAS Musiklernen neu gedacht

CAS Praxistools für die Leitung von Musikschulen und Kulturinstitutionen

CAS Digitale Kompetenzen für Musik, Bildung und Kultur

Depuis le semestre d'automne 2021/22, la Haute école spécialisée de Lucerne – Musique propose la filière de formation continue en cours d'emploi [*DAS Kultur- und Bildungsinstitutionen leiten*](#).

Cette formation porte sur des aspects fondamentaux tels que la direction, la qualité, la mise en réseau, l'innovation, ou encore les conditions-cadre légales et juridiques. Elle vise à acquérir des connaissances de base et des compétences créatives requises pour assumer de manière innovante une fonction dirigeante, en particulier dans des écoles de musique ou dans d'autres institutions du secteur de la culture et de la formation. Un module initial flexible mettant l'accent sur les bases de l'économie d'entreprise et proposé à choix soit exclusivement au département Musique, soit en coopération avec le département Economie de la Haute école spécialisée de Lucerne, soit en coopération avec les départements *Design & Kunst* et *Wirtschaft* de la Haute école de Lucerne et l'université Lüneburg/Goethe-Institut, permet de personnaliser le profil de formation.

La Haute école spécialisée de Lucerne – Musique entretient une coopération avec l'Association suisse des écoles (ASEM). Les titulaires du *DAS Kultur- und Bildungsinstitutionen leiten* combiné avec l'un des trois programmes à choix *CAS Musiklernen neu gedacht*, *Praxistools für die Leitung von Musikschulen und Kulturinstitutionen* ou *Digitale Kompetenzen für Musik, Bildung und Kultur* reçoivent le **diplôme de directrice ou directeur d'école de musique ASEM**.

CAS complétant le contenu des études

Le [*programme CAS Musiklernen neu gedacht*](#) met l'accent sur les tendances futures de la pédagogie musicale. Par sa conception innovante et proche de la pratique, il permet aux professeures et professeurs de musique intéressés de développer la performance pédagogique et de contribuer à façonner durablement l'avenir de la pédagogie musicale en s'appuyant sur des idées stimulantes et des plateformes d'échange.

Le programme axé sur la pratique [*CAS Praxistools für die Leitung von Musikschulen und Kulturinstitutionen*](#) sensibilise des personnes tant débutantes qu'expérimentées assumant des responsabilités de direction à l'importance de diverses compétences de

leadership, en mettant l'accent sur les évolutions en matière de direction («Leitung im Wandel») et d'outils de gestion («Führungstool-Refresher») et sur les enseignements tirés de la pratique («Aus der Praxis für die Praxis»). Il donne les moyens de mettre en pratique de façon enthousiasmante, visionnaire, flexible et valorisante les compétences acquises.

Le [programme CAS Digitale Kompetenzen für Musik, Bildung und Kultur](#) propose des impulsions innovantes et permet d'acquérir les compétences de base nécessaires pour continuer d'agir avec succès dans le contexte de la transition numérique, y développer avec expertise ses propres champs d'activité dans le domaine musical, éducatif et culturel ou explorer de nouveaux champs d'action.

Public cible

La filière d'étude s'adresse à des artistes, à des professeures et professeurs de musique et à des actrices et acteurs culturels désireux d'acquérir les compétences suivantes:

- connaissances de base en direction d'entreprise, en économie d'entreprise et en management
- action visionnaire et pensée innovante dans le domaine de la culture et de la formation
- capacité à concevoir et à réaliser avec succès des projets culturels

Interdisciplinarité et lien avec la pratique

Organisé de manière interdépartementale, le programme de formation continue permet un échange interdisciplinaire et contribue au développement d'un réseau multidisciplinaire. Dans le module final, les participantes et participants élaborent, en tenant compte des sujets traités durant la formation continue, un projet pratique qui sera mis en œuvre, documenté et présenté.

Diplôme

Le **diplôme de directrice ou directeur d'école de musique ASEM** est délivré aux personnes ayant achevé avec succès le module de base *DAS Kultur- und Bildungsinstitutionen leiten* (30 ECTS) et l'un des trois modules à option *CAS Musiklernen neu gedacht, Praxistools für die Leitung von Musikschulen und Kulturinstitutionen* ou *Digitale Kompetenzen für Musik, Bildung und Kultur* (15 ECTS chacun).

Lieu et langue

L'enseignement se déroule principalement dans les locaux de la Haute école spécialisée de Lucerne – Musique. La langue d'enseignement est l'allemand.

Contact

Informations détaillées et conseil – Directrice de la formation continue

Dr Andrea Kumpe, andrea.kumpe@hslu.ch

Tél. +41 (0)41 249 26 48

Haute école spécialisée de Lucerne – Musique

Arsenalstrasse 28a, 6010 Luzern-Kriens

<https://www.hslu.ch/de-ch/musik/weiterbildung/>

www.hslu.ch/de-ch/musik